

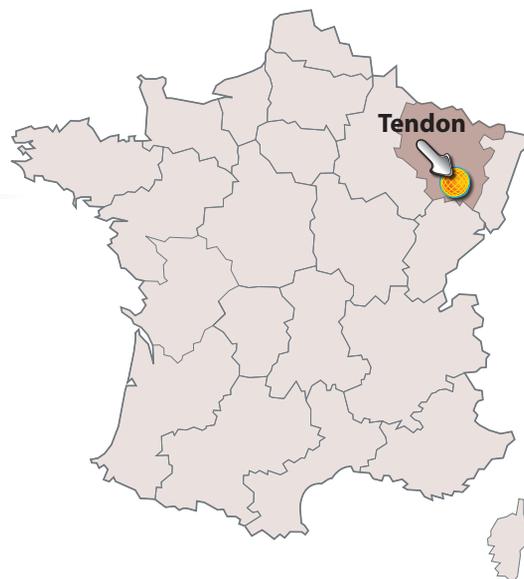
100
CONSTRUCTIONS
PUBLIQUES
EN BOIS
LOCAL



© Atelier haha architecture Claude Valentin Architecte

Ingénierie spécifique « bois local »	😊😊😊
Optimisation de la matière première	😊😊😊
Garantie circuit court	😊😊😊

Ville Tendon
Nbre d'hab. 480
Département 88 – Vosges
Région Lorraine



Typologie Groupement périscolaire
Valeur énergétique 49 kWh/m²/an
Année de construction 2011-2012
Mise en service 2012
SHON 340 m²
Coût de la construction 500 k€ HT
Coût du lot bois 320 k€ HT
Volume de sciage 25 m³
Essence(s) utilisée(s) Hêtre

Maître d'ouvrage Commune de Tendon

AMO **Chambre des métiers et de l'artisanat des Vosges-CETIFAB**
 22, rue Léo Valentin - CS 80019 - 88027 EPINAL CEDEX.
 Tél. : 03 29 69 55 55 / Mail : chambre.metiers@cma-vosges.fr

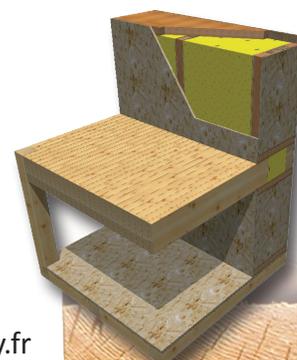
Architecte **Agence Haha Architectures**
 43, Rue du Centre 88200 SAINT-NABORD
 Tél. : 03 29 62 51 88 / Mail : nancy@haha.fr

Bureau d'études bois **CRITT bois d'Epinal**
 27, rue Philippe Séguin - BP 91067 - 88051 EPINAL Cedex 9
 Tél. : 03 29 81 11 70 / Mail : info@cribois.net

Scieries **Scierie Vicente**
 Route d'Autrey ZI le haut fourneau
 88700 RAMBERVILLIERS
 Tél. : 03 29 65 43 93

Scierie Mandray
 993, Chemin des 3 scieries Taintrux
 88101 SAINT-DIE Cedex
 Tél. : 03 29 56 27 20 / contact@scieriemandray.fr

Constructeur bois **Yves SERTELET**
 1 Route Saales
 88490 PROVENCHERES-SUR-FAVE
 Tél. : 03 29 57 70 32



Caisson hêtre massif



LOCALISATION



DONNÉES GÉNÉRALES



RÉALISATION

Le projet de la commune de Tendon porte sur l'extension du groupe périscolaire. Dans la continuité des fermes du village de Tendon, la « maison » du nouveau centre périscolaire est un élément d'identité forte de la composition urbaine. Il est fondé sur un radier béton isolé par granulats de verre expansés. L'enveloppe porteuse extérieure de l'édifice est formée par des caissons ossature en hêtre et remplissage bottes de paille préfabriquées, habillés à l'extérieur d'essis en mélèze et composé à l'intérieur d'un revêtement hêtre massif.



© Atelier Haha architecture Claude Valerim Architecte

Tendon est une **commune forestière, propriétaire de 82 ha d'un hêtre** peu valorisé. L'agence Haha Architectures, retenue pour faire le projet, et le CRITT bois d'Epinal se sont donc penchés sur la possibilité d'intégrer le maximum de bois de hêtre, notamment de qualité secondaire, dans le bâtiment périscolaire. La disponibilité de cette ressource feuillue, en zone de montagne, et la volonté d'intégrer les petites entreprises du territoire dans le projet ont poussé l'équipe de maîtrise d'œuvre vers des solutions techniques innovantes. De ces contraintes liées au matériau (petits bois, courbure, nervosité), normatives et industrielles (équipement des scieries, qualification du personnel, séchage, collage) a émergé un procédé constructif innovant (pour s'adapter aux spécificités de la ressource locale) sous la forme de murs et toitures caissons et de murs en ossature courte en hêtre massif. Ces produits ont été techniquement validés suite à des essais réalisés par le CRITT bois d'Epinal, et validés par le bureau de contrôle. Cette démarche de recherche/développement a été cofinancée dans le cadre d'un accompagnement à l'innovation par l'Etat, l'Europe, la Région, le Département, la chambre des métiers.

La commune de Tendon s'est délivrée les 50 m³ de billons de hêtre nécessaires à la réalisation de la structure. Elle a ensuite confié à des entreprises, via des consultations (MAPA), l'exploitation (bucheronnage/débardage) et la transformation (sciage/séchage/transport) de ces produits. Pour superviser ces différentes étapes, l'Office national des forêts, pour l'exploitation des bois puis le CRITT Bois d'Epinal ont été retenus, via des marchés de prestation de service. Les bois ont été sciés et séchés à la scierie Vicente de Rambervillers (30 km de la forêt et du chantier) puis délégués à Saint-Dié (40 km du chantier) avant d'être fournis au constructeur attributaire du lot bois, l'entreprise Sertelet à Provençères-sur-Fave (55 km du chantier).

En répondant à un appel à projets lancé par la Chambre des métiers et de l'artisanat des Vosges « Matériaux et systèmes constructifs bois », la commune de Tendon a exprimé le souhait lors de la construction de son bâtiment de valoriser la ressource bois local et les savoir-faire des entreprises du territoire.

Dès le départ, un **comité de pilotage spécifique** a été mis en place. Ce comité réunit l'ensemble des acteurs de la filière concernés (Chambre des métiers des Vosges, CRITT bois d'Epinal, CAPEB, FFB, Fédération locale des scieurs, CAUE, Communes forestières, PNR des ballons des Vosges, etc.) ainsi que les collectivités locales (conseil général des Vosges et conseil régional de Lorraine).

maquettes d'études



Mairie de Tendon
23, route des Cascades
88460 TENDON
03 29 66 66 01
communetendon@wanadoo.fr

Le site de la CMA des Vosges
<http://www.cma-vosges.fr/>

